

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES EAUX, FORÊTS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

PROJET VILLAGES FRUITIERS



RAPPORT ANNUEL 2012

Janvier 2013

I/ RESUME ANALYTIQUE

Dans un contexte de dégradation des ressources forestières en général et fruitières en particulier, l'Etat du Sénégal a pris la décision d'appuyer la création de Villages Fruitiers sur l'ensemble du territoire national, comme stratégie d'autopromotion rurale.

Pour apporter sa contribution à la lutte contre la pauvreté et à l'effort national de reboisement, le Projet Villages Fruitiers déroule chaque année, depuis 2004, un programme de création de vergers et de renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs de la filière fruits forestiers.

Dans le présent rapport, nous faisons l'économie des activités de 2012

II/ CARACTERISTIQUES GENERALES

2.1 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet Villages Fruitiers contribue à la lutte contre la pauvreté rurale par une valorisation des fruits forestiers produits massivement à travers une responsabilisation des collectivités locales, des groupements organisés et des exploitants individuels.

Il vise également le développement des potentialités en fruitiers forestiers, la meilleure organisation du circuit de commercialisation des produits fruitiers, et le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs de la filière des fruits forestiers.

L'atteinte de ces objectifs passe par :

- la protection des peuplements naturels de fruitiers forestiers,
- l'installation de parcelles test de *Zizyphus Guala*, et d'autres espèces fruitières améliorées
- la mise en place de parcelles communautaires et individuelles de fruitiers,
- la mise au point de techniques efficaces de conservation et de transformation des produits fruitiers,
- la vulgarisation des techniques de transformation et de conservation des fruits,
- l'organisation des circuits de commercialisation des produits fruitiers,
- et en fin le renforcement des capacités organisationnelles et matérielles des acteurs.

2.2 CADRE INSTITUTIONNEL

Le Projet Villages Fruitiers, initialement sous tutelle du Ministère de l'Environnement et de la Développement Durable. est actuellement sous la tutelle de la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols Avec qui Il travaille aussi en étroite collaboration et la Direction des Recherches sur les Productions Forestières (DRPF).

Il est piloté par une Unité de Coordination basée à Dakar. Mais compte tenu de son envergure, il a des répondants au niveau des régions de Thiès et de Louga. Pour profiter de toutes les opportunités, le projet gagnerait à s'appuyer sur la direction des eaux, forêts, chasse et de la conservation des sols afin d'étendre ainsi sa zone d'intervention à d'autres régions à moindre coût.

2.3 HISTORIQUE DE FINANCEMENT

L'état du Sénégal constitue le seul et unique bailleur du Projet. Il est inscrit depuis 2004 dans le BCI de l'Etat et les différents CDSMT.

L'évolution du financement se présente comme suit :

FINANCEMENT EN MILLIONS DE FRANCS CFA										TOTAL
Sources	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Etat	500.000.000	300.000.000	300.000.000	300 000 000	300 000 000	150 000 000	110 000000	110 000 000	110 000 000	2 160 000 000
Bailleurs de fonds	0	0	0	0	0	0	0	0		0
TOTAL	500.000.000	300.000.000	300.000.000	300 000 000	300 000 000	150.000.000	110 000000	110 000 000	110 000 000	2 160 000 000

Cette régression de budget est encore plus drastique en 2013, car, en dehors des salaires du personnel, aucune ligne de fonctionnement n'est mise en place.

Article	Paragraphe	Ligne	TYPES DE DEPENSES	Année 2013
				(millions F CFA)
22	3	2	Achats de semences	0
22	3	2	Achats de plants	0
24	2	1	Matériels informatiques de bureau	0
24	3	1	Matériels de transport, de service et de fonction	0
24	4	1	Matériel agricole (de pépinière)	0
24	4	2	Matériel de clôture	0
24	4	2	Matériel de reboisement	0
26	1	4	Voyages d'études	0
61	1	1	Soldes et accessoires	42
			Cotisations sociales non ventilées	12
61	7	1	Frais de formation des partenaires	0
61	7	1	Frais de formation des agents	0
62	1	1	Fournitures de bureau	0
62	1	2	Matériels et Produits d'entretien	0
62	1	3	Consommables informatiques	0
62	1	4	Carburants et lubrifiants	0
62	1	5	Matériel de bureau	0
62	2	9	Autres entretiens et maintenances	0
62	2	6	Entretien et réparation de véhicules	0
62	3	2	Honoraires et commissions	0
62	3	9	Autres prestations de services	0
62	6	1	Frais de poste et d'affranchissement	0
62	8	1	Frais de mission à l'intérieur du pays	0
62	8	1	Indemnités des agents	0
62	9	3	Frais d'édition	0
62	9	6	Conférences, congrès, séminaires	0
62	9	9	Intrants de pépinières (gainés)	0
62	9	9	Autres achats de biens et services	0
				54

Les principaux bénéficiaires du Projet sont :

- l'Etat, plus précisément le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- les Collectivités locales et Groupements Villageois ;
- les Privés évoluant dans les filières des fruitiers forestiers.

2.5 PRINCIPALES DATES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le Projet a démarré ses activités en janvier 2004. Après deux années de test (2004 et 2005) un document du projet d'une durée de trois ans (2006-2008) a été préparé par la coordination du projet, mais le financement demandé n'est pas obtenu. Il est cependant inscrit, après les BCI 2004 et 2005, dans le PTIP de 2006-2008 et celui de 2009-2011 et 2012. La durée du projet est alors indéterminée.

III/ REALISATIONS DU PROJET

Réalisations du projet ;

- des plantations d'espèces fruitières dans les concessions ont été réalisées au niveau de 108 villages et ou quartiers de villes dans les régions de Matam, Saint-Louis, Louga, Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack en 2004 et 2005 ;
- 2.951.855 de plants produits, dont 38785 produits à Linguère en 2012
- 103.2 km de plantations linéaires, programme de 2012 non compris,
- 2412.72 ha de vergers fruitiers plantés, programme de 2012 non compris faute de situation exhaustive.
- 08 puits foncés aux profits de propriétaires de vergers ;
- 605 partenaires formés en techniques de pépinières, plantation et ou en gestion d'entreprises agricoles

Réalisations physiques par zone d'intervention en 2012 ;

3.1- Région de Thiès

3.1.1 Production de plants

CR	Villages	Partenaires	Espèces		Totaux	Observations
			Manguiers	Anacardiers		
Notto	Hanène	Meïssa GUEYE	400		400	Individuelle
		Mambaye CISSE	100		100	" "
		Samba GUEYE	100		100	" "
		Moussa GUEYE	100		100	" "
	Ndirène	Omar SECK	--	100	100	" "
	K. Daouda	Mamadou F NDAO	20	--	20	" "
	Notto Diobass	Assane Lo	3500 manguiers 2000 citronniers 350 corossoliers 300 dattiers 620 Papayers 800 tamariniers 400 goyaviers 50 cocotiers 400 anacardiers 500 figuiers 20 palmiers		8940	
TOTAUX			4220	500	9760	

3.1.2 Plantations linéaires

CR	Villages	partenaires	Espèces			Totaux	Long (m)	Observations
			Eucalyptus	Prosopis	A. mélifera			
No tto	Hanène	Makane GUEYE	100	200		300	600	H.V
		Elh Cheikh HANNE	150	-		150	300	" "
		Ousmane GUEYE	50	200		250	500	" "
		Mambaye CISSE	50	150		200	400	" "
		Moussa GUEYE	-	200		200	400	" "
	Sous totaux		350	750		1100	2200	H.V
	Ndirène	Samba GUEYE		300		300	600	
	k.Daouda	Mamadou F. NDAO	100	200		300	600	H.V
Notto Diobass	Assane LO Mame GUEYE Issa NDIAYE		200	200	200	400	H.V	
			200		200	400		
			200		200	300		
Sous totaux		-	400	200	600	1100		
TOTAUX GENERAUX			450	2050	400	2300	4500	

3.2 Région de Louga

3.2.1 Production de plants

DEPARTEMENTS		Louga	Kébémér						TOTAUX
VILLAGES		Ndiobène mbator	Guèwoul	Ndanconr	Lompoul	kébémer			
PARTENAIRES		Madiaw Diop	Modou Bèye	Gora Ndiaye	Fatou Lo	Moussa Dia	Mor Mbodji	Mamadou Ndiaye	
ESPECES	Citronniers	1500	300	100	1000	660	60	100	3720
	Goyaviers	200	200	120	700			100	1320
	Terminalia mentali	700				150	100	80	1030
	acacia mellifera	2400	120						2520
	sablier	700				40	40	60	840
	manguiers	200	30	30		260	80	60	660
	Cerisier	200							200
	Corosoliers	300	20	10	700	50	20	20	1120
	Sapotiller	300	5	10					315
	Cordia	100				20	10	20	150
	Pom.can	100	7			30			137
	Gmelina	200				400	20	60	680
	Prosopis	1100							1100
	Zizyphus	100	400	150			20	25	695
	khewar	100							100
	Mandarinier	100							100
	Eucalyptus	300							300
	grevia	100							100
	grenadier	200	40	10					250
	anacardier	100							100
	Neem .	300							300
	papayer	200	150	60	200	210	20	20	860
	orangers				700	60		10	770
	Total		9500	1252	490	3300	1880	370	275

3.2.2 Plantation massives

3.2.3. Plantations linéaires (haie vive) ombragé

Dép.	Arr.	Villages	partenaires	Espèces								Totaux	Sup.
				Mang.	Citron.	Cor.	Goy.	Pap.	orange	Pamp.	Ziz.		
Louga	Distri.	Ind.	MWM	110	200							310	2 ha
kébémer		Kandala	GPF	150	100				50			300	1,72
			Ablaye Diop	11	35	2			20	10		78	0,5
	Ind.	Kéb.		100	120			50	20			220	0,931
	sagatte	Guéoul	Modou Bèye								300	300	1,05
		Bahiya	Cheikh Ndiaye		13	5	8	10				36	0,18
Totaux				311	463	2	8	57	90	10	300	1233	6,328

Dept	Arrond.	Villages	Partenaires	ESPECES								Totaux	Long (m)
				Eucalyp.	Ameli	zyziphus	Pros	Gméli.	Sablier	T.Mentali	Types		
KEBEMER	Guéwoul	Guéwoul	Ecole IV	200	-	-	-	-	-	-	Haie vive	200	500
	Sagatta							15	05	15	Ombrager	35	350
		Bahiya	Modou bèye	-	700	-	30	-	-	-	-	730	730
		Ngandour	Goro Ndiayte		200	-	-	-	-	-	-	200	1000
		Ndakhhar	Barra Sylla	220	-	-	-	-	-	-	-	220	440
		" "	Moussa Sylla	420		-				-	-	420	840
		Khalmbane	GPF	400	-	-	-	-	-	-	-	400	1200
	Darou Mousty	Ndiaby	Ousmane Seck	150	-	-	-	-	-	-	-	150	450
		Ndoyène	S. Khadim	400	-	-	-	-	-	-	-	400	1200
		Thighitti	S.Cheikh	600	-	-	-	-	-	-	-	600	600
			S.Mourtada	600	-	-	-	-	-	-	-	600	600
			S.Ahma	1000	-	-	-	-	-	-	-	1000	2000
			" "	-	-	-	-	20	20	20	-	60	600
			S.Fallou	500	-	-	200	-	-	-	-	700	700
			" "	-	-	-	-	10	10	10		30	300
LOUGA	Distribution	Individuel	M.WM	500	200	100	200	30	40	30	Haie vive	1100	2200
				-	-	-	-	30	40	30	ombrager	100	1000

IV/ PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2013

Du 05 au 08 décembre 2012, la coordination du projet a mené une mission de suivi et d'évaluation de la campagne de plantation mais aussi reconnaissance de terrain pour le nouveau coordonateur.

La mission s'est rendue successivement dans les régions de Louga et Thiès où un protocole de partenariat a été signé avec les différentes inspections régionales pour la campagne 2013 et des entretiens ont été effectués avec les partenaires du projet.

Dans les différentes zones visitées l'entretien avec les bénéficiaires nous a permis de mesurer leur degré de motivation mais aussi leur conscience de l'apport du projet. Ainsi a chaque étape de la tournée la mission a autant faire que se peut tenter de :

- Mesurer la campagne de plantation
- Apprécier la situation des vergers et zones de reboisement
- S'entretenir avec les différents partenaires et bénéficiaires du projet

Cependant La mission a permis de déceler un certain nombre de contraintes dont la lavée permettrait d'obtenir d'excellents résultats et l'extension des activités à d'autres régions.

En effet il est utile de rappeler que l'insuffisance du budget avec comme corollaire l'absence de certaines lignes permettant l'acquisition d'intrants, notamment les gaines ne facilitent pas l'atteinte des objectifs.

Vu la faiblesse du budget qui a été notifié au projet, il est urgent de trouver les moyens nécessaires pour une bonne campagne 2013

Face à cette situation, le coordonnateur a pris l'initiative d'élaborer un nouveau document de projet planifié sur une période de trois ans (2013 – 2015). **Ce document a été transmis à la DEFCCS par courrier officiel (lettre n° 00106/ PVF du 20 Novembre 2012**

A ce jour nous sommes toujours en attente des suites réservées à cet important projet

CONCLUSION :

Le projet vu son expertise en matière de création de vergers en particulier et en lutte contre la pauvreté de manière générale devrait bénéficier pour les années à venir de budgets lui permettant de jouer pleinement son rôle et répondre à l'attente des populations./-